

AMENAGEMENT DE LA FRANCHISSABILITE PISCICOLE ET LIMITATION DE L'ACCES DU BETAIL AUX COURS D'EAU

COMPTE RENDU - PECHE AUX CAS PRATIQUES

LUNDI 25 JUILLET 2011 - SYMISOA

Objet	Aménagement de la franchissabilité piscicole et limitation de l'accès du bétail aux cours d'eau																																							
Date	Lundi 25 juillet 2011																																							
Lieu	Charlieu et Ligny en Brionnais (43 et 71)																																							
Organisme	Syndicat mixte des rivières du Sornin et de ses affluents (SYMISOA)																																							
Renseignements	Jérôme DERIGON et Céline DECHAVANNE																																							
Personnes présentes	 <table border="1"> <thead> <tr> <th>NOM</th> <th>STRUCTURE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>AUBERT Lucien</td><td>SMRB</td></tr> <tr><td>BARBE Mickaël</td><td>SYRIBT</td></tr> <tr><td>BORDAGE Edith</td><td>SMAAA (Arconce)</td></tr> <tr><td>DA SILVA Samuel</td><td>EPTB Saône Doubs</td></tr> <tr><td>DECROO Séverine</td><td>SMEMAC</td></tr> <tr><td>DESSERTINE Germain</td><td>EPTB Saône Doubs</td></tr> <tr><td>DUFAUX Emilie</td><td>SIMA Coise</td></tr> <tr><td>FAVRICHON David</td><td>CG71</td></tr> <tr><td>GADIOLET Pierre</td><td>SMRPCA</td></tr> <tr><td>GUIBERT Marion</td><td>SYRRTA</td></tr> <tr><td>LEBOURGEOIS Véronique</td><td>Parc du Morvan</td></tr> <tr><td>MAREY Pierre</td><td>SMRPCA</td></tr> <tr><td>MORIN Nicolas</td><td>SYRRTA</td></tr> <tr><td>CORDELET Maude</td><td>SINETA</td></tr> <tr><td>CLEMENT Stéphane</td><td>SINETA</td></tr> <tr><td>GALMICHE Nicolas</td><td>PNR Morvan</td></tr> <tr><td>DERIGON Jérôme</td><td>SYMISOA</td></tr> <tr><td>DECHAVANNE Céline</td><td>SYMISOA</td></tr> </tbody> </table> 	NOM	STRUCTURE	AUBERT Lucien	SMRB	BARBE Mickaël	SYRIBT	BORDAGE Edith	SMAAA (Arconce)	DA SILVA Samuel	EPTB Saône Doubs	DECROO Séverine	SMEMAC	DESSERTINE Germain	EPTB Saône Doubs	DUFAUX Emilie	SIMA Coise	FAVRICHON David	CG71	GADIOLET Pierre	SMRPCA	GUIBERT Marion	SYRRTA	LEBOURGEOIS Véronique	Parc du Morvan	MAREY Pierre	SMRPCA	MORIN Nicolas	SYRRTA	CORDELET Maude	SINETA	CLEMENT Stéphane	SINETA	GALMICHE Nicolas	PNR Morvan	DERIGON Jérôme	SYMISOA	DECHAVANNE Céline	SYMISOA	
NOM	STRUCTURE																																							
AUBERT Lucien	SMRB																																							
BARBE Mickaël	SYRIBT																																							
BORDAGE Edith	SMAAA (Arconce)																																							
DA SILVA Samuel	EPTB Saône Doubs																																							
DECROO Séverine	SMEMAC																																							
DESSERTINE Germain	EPTB Saône Doubs																																							
DUFAUX Emilie	SIMA Coise																																							
FAVRICHON David	CG71																																							
GADIOLET Pierre	SMRPCA																																							
GUIBERT Marion	SYRRTA																																							
LEBOURGEOIS Véronique	Parc du Morvan																																							
MAREY Pierre	SMRPCA																																							
MORIN Nicolas	SYRRTA																																							
CORDELET Maude	SINETA																																							
CLEMENT Stéphane	SINETA																																							
GALMICHE Nicolas	PNR Morvan																																							
DERIGON Jérôme	SYMISOA																																							
DECHAVANNE Céline	SYMISOA																																							
	 <p>Le SYMISOA a organisé cette journée sur son bassin versant pour permettre aux techniciens et chargés de mission d'échanger leurs expériences professionnelles en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques.</p> <p>Initialement prévue pour les gestionnaires de bassin du département du Rhône, cette journée a été ouverte à leur demande à ceux des départements de la Saône et de la Loire, puis également aux adhérents de l'Association Rivière Rhône Alpes par l'intermédiaire des pêches aux cas pratiques.</p> <p>16 personnes ont participé à la journée malgré une météo peu clémente.</p>																																							

Un aménagement de franchissabilité d'ouvrage au centre de Charlieu

Le SYMISOA a lancé au cours de l'été 2010 des travaux d'aménagement du « seuil des pompiers » à Charlieu, répondant ainsi à plusieurs objectifs :

- ✓ stabiliser le lit, afin de stopper son enfoncement et l'érosion des berges,
- ✓ rendre franchissable ce seuil situé sur un axe classé « migrateurs » au titre de l'article L432-6 du code de l'environnement,
- ✓ assurer une restauration morphologique et écologique du lit et des berges.

Ce seuil étant situé en zone urbanisée soumise au risque inondation, le syndicat a veillé à ne pas augmenter les niveaux d'eau. Par ailleurs, situé en zone touristique à proximité de monuments classés, l'aménagement a nécessité un soin particulier en termes d'insertion paysagère.

État initial du seuil avant les travaux

Vue aérienne de la dérivation pendant les travaux



Etat initial du seuil



Passe à poissons



2 113 tonnes d'enrochements ont été nécessaires à la reconstruction du seuil ainsi que 222 m³ de blocs pour les enrochements de berge. Une passe à poissons de 12 mètres de large avec une pente de 5.5% et une échancrure centrale (pente de 1%) a également été créée. Le débit minimum biologique a été respecté (1/10^{ème} du module = 700l/s, soit 22 cm d'eau dans la passe).

Pour supprimer l'accès direct à la rivière sur ce secteur (prise d'eau dans le seuil et renvoi sous forme de vase communicant), un abreuvoir à bétail a été aménagé. Un bras de dérivation a dû être construit durant les travaux d'aménagement du seuil.

Le budget total (étude et travaux) inscrit au contrat de rivière était de 570 000 € HT. L'étude projet réalisée par Dynamique Hydro et Riparia a coûté 69 500 € HT au syndicat et la restauration du seuil, d'une durée de 3 mois (mi-juillet à mi-octobre), 175 000 € HT.

Le reste du budget sera consacré à la protection de berge par la mise en place d'épis déflecteurs ainsi qu'au reméandrage du Sornin.

Le syndicat estime que l'ouvrage est globalement réussi. Les hauteurs d'eau et les différents courants et vitesses souhaités dans la passe sont respectés et l'ouvrage a résisté à une crue survenue juste après la fin des travaux à l'hiver 2010.

Une petite déception subsiste toutefois concernant l'entrée de la passe dans laquelle l'épisode de sécheresse du début d'été 2011 n'a laissé que 10 cm d'eau sur le radier amont d'entrée de la passe. Ce dernier s'inscrivant dans la continuité du mûr-poids du seuil, il reste trop uniforme et occasionne une entrée d'eau très

laminaire et peu profonde quand les étiages sont sévères. Une échancrure ainsi qu'un chenal préférentiel d'écoulement dans cette partie du mûr-poids auraient dus être réalisés.

Aménagement après mise en eau



Pour finaliser ce projet, le syndicat doit encore aménager la traversée de Charlieu ainsi que les berges amont et aval de l'ouvrage afin d'y résorber les grandes érosions agricoles et de recréer une ripisylve (mise en place de fascines de saules et d'hélophytes, de plantations, talutage à 1/10,...). Malheureusement, des difficultés d'acquisition foncière de la bande

nécessaire pour recréer une ripisylve (20 m) obligent le syndicat à retarder ces aménagements qui devaient initialement être réalisés au printemps 2011.

Le syndicat n'a pour l'instant aucune donnée sur l'évolution notable des différentes communautés piscicoles. Il sera difficile d'évaluer ces évolutions au droit et au regard du simple aménagement de cet ouvrage. L'évaluation de cette possible évolution se fera au travers des différentes pêches de suivi annuelles réalisées à l'échelle du bassin versant.

Abreuvoir



Abreuvoir



Clôture avec distance de retrait appliquée



Les chantiers d'aménagement de clôtures en retrait et d'abreuvoirs sur la rivière Le Bézo à Ligny en Brionnais et St Bonnet de Cray (71)

Le bassin du Sornin est particulièrement touché par des problèmes d'érosion de berges et de réchauffement des eaux superficielles en raison d'une qualité de couverture végétale relativement mauvaise. En effet, le diagnostic établit que 31 % du linéaire de cours d'eau ne possède aucun boisement, tandis que les boisements sont très ponctuels, discontinus, « relictuels » et déperissants sur 24 % du linéaire. L'absence de ripisylve sur ces berges s'accompagne également d'une problématique de piétinement du lit et des berges par le bétail.

Les cours d'eau du bassin versant subissent ainsi d'importantes pressions et dégradations sur les plans physique et chimique.

Dans le cadre de son contrat de rivière, le SYMISOA a par conséquent mis en œuvre un programme intitulé « Reconstituer la ripisylve et limiter l'accès du bétail au cours d'eau » par la plantation de ripisylve et la création d'abreuvoirs ainsi que de clôtures respectant les distances de retrait.

10 000 plants ont été installés en 2 mois au printemps 2011 et 8 km de clôtures et abreuvoirs seront réalisés d'ici la fin de l'année.

La mise en place de ce programme nécessite une concertation importante avec les riverains et les exploitants ainsi que la signature de conventions. La négociation est laborieuse pour le syndicat qui passe beaucoup de temps à convaincre les riverains (800 riverains concernés en 2010) même si, une fois le travail effectué, ceux-ci sont globalement satisfaits.

Financé par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, la Région Rhône-Alpes, la Région Bourgogne et les Conseils Généraux de la Loire (43) et de Saône et Loire (71), le programme prévoit 33 km de clôtures (84 250 € HT), 330 abreuvoirs (133 600€ HT) et 14 km linéaire de plantations (283 000€HT). Le syndicat apporte 33 % de financement.

Les participants ont félicité et remercié le syndicat d'avoir organisé cette journée qui leur a paru efficace et très satisfaisante au regard des résultats obtenus notamment sur la reprise de la ripisylve. Certains participants envisagent de revenir sur le bassin versant du Sornin accompagnés de leurs élus et d'agriculteurs afin de les sensibiliser à la problématique et aux solutions envisageables. Le SYMISOA souhaite renouveler l'organisation de ce type de rencontre de manière annuelle.

Toutes les photos présentes dans ce document ont été réalisées par le SYMISOA.

Contacts :

Céline DECHAVANNE et Jérôme DERIGON

12 rue Jean Morel

42190 CHARLIEU

Tél : 04 77 60 97 91

[Mél : c.dechavanne@symisoa.fr](mailto:c.dechavanne@symisoa.fr) & j.derigon@symisoa.fr